

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDES

TUNISIAN PRUDENCE FUND
Fonds Commun de Placement
Adresse: Rue du lac Biwa – Immeuble Fraj – 2^{ème} étage
Les Berges du Lac – 1053 Tunis

En application de la décision du Conseil d'administration du 6 mai 2014, UGFS – NORTH AFRICA porte à la connaissance des porteurs de parts du FCP **TUNISIAN PRUDENCE FUND**, qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2013 et à compter du **vendredi 30 mai 2014** :

**Un dividende de
2,569 dinars par part**

Ce dividende est payable aux guichets d'UGFS – NORTH AFRICA.

Option

Il est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir en parts du FCP TUNISIAN PRUDENCE FUND le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.